

## **Assemblée Générale du club : création d'une section apnée, Bob honoré, 3 candidats MF2 et les 30 ans du club**

Publié lun, 20/03/2017 - 13:51 par Jean-Pierre GUERRET



Notre assemblée générale qui vient de se dérouler, s'est passée dans les meilleures conditions. En effet tous les curseurs sont au vert, que ce soit pour la gouvernance, le budget ou la structure humaine, logistique et technique. Les membres sortants du comité ont ainsi été réélus à l'unanimité, en groupe et à main levée. La preuve d'une belle harmonie !

Cette AG a aussi été l'occasion d'annoncer la création d'une **section apnée** qui sera prise en charge par **Fabien PERRIERE** et **Davide ZORZI**. L'objectif est de proposer une offre différente, mais complémentaire de celle proposée par le club spécialisé Eau Libre d'Annecy. Faute de cadres de haut niveau et en attendant que les deux animateurs complètent leur formation, le club proposera d'abord des séances de découverte et des initiations à faible profondeur en milieu naturel et en piscine. L'objectif final est une pratique loisirs et ludique sans objectif de performance.

Le dir'tec, **Philippe Margolliet** s'est ensuite livré, comme chaque année, à une vaste retrospective des nombreuses formations proposées en 2016. Ce tableau très positif trouve sa concrétisation dans la candidature de 3 moniteurs au MF2 : **Marie-Christine ROCHARD, Laurent DEVELAY** et **Thierry BLANC**.

Cette AG a aussi été l'occasion d'honorer Bob Morand en tant que membre d'honneur du club. Quand on sait que les précédents membres d'honneur du club s'appelaient Albert FALCO et Claude WESLY,



on mesure la portée de la décision du comité.

Enfin, le président a donné la parole à **Serge BOUQUET**, l'homme qui avec **Pierre DUSSERT** est chargé de l'organisation des **30 ans du club**. Cette journée qui nécessitera l'implication de tous les adhérents du club, aura lieu **le 30 septembre prochain**. Serge et Pierre ont déjà concocté un programme d'animations très fourni, dont une partie se déroulera au club mais aussi à la plage municipale et au complexe d'animation. Plus d'infos [ICI](#) sur le site du CODEP.